



# L'INFO DE L'ECO 91

18 OCTOBRE 2013

N°40

## Les fonctionnaires de plus en plus pauvres

De **2000** à **2012**, l'inflation s'est élevée à plus de **25%**.

Sur la même période, la valeur du point d'indice qui doit tendre à progresser pour compenser l'inflation n'a été revalorisée qu'à hauteur de **8,70%**.

Ainsi en **12 ans**, les fonctionnaires ont donc perdu **16,30%** de pouvoir d'achat.

Dans le même temps, certains agents ont pu bénéficier de progression de carrière ou de revalorisation de leurs primes. Rappelons que l'amélioration des carrières ou la reconnaissance de certaines sujétions n'a pas vocation à compenser l'inflation.

Changer d'échelon, de grade ou de corps est un des éléments incontournables de la fonction publique de carrière qui a pour objet de reconnaître les qualifications, compétences et technicités des agents ainsi que leur ancienneté. Il en est de même pour la revalorisation des primes dont le but principal est de compenser des sujétions particulières à chaque corps de fonctionnaires (travail posté, intempéries, horaires atypiques, etc).

Fort de ces améliorations de carrière, les gouvernements successifs se complaisent dans la mauvaise foi, en affirmant tous les ans que le pouvoir d'achat des fonctionnaires progresse, parfois même plus que l'inflation.

La **FGF-FO** affirme clairement qu'une telle présentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires consiste à travestir la réalité.

L'inflation doit être impérativement corrigée par l'augmentation de la valeur du point d'indice. Non content d'être la seule mesure égalitaire permettant à chaque fonctionnaire d'être traité de manière identique au regard de l'inflation, elle est également la seule à pouvoir s'appliquer de manière uniforme. En effet, chaque agent ne perçoit pas systématiquement des primes, chaque agent n'a pas forcément un corps de débouché de carrière et certains agents au sommet de leur grade n'ont plus de perspective de carrière.

Il faut rappeler que tous les éléments accessoires de la rémunération (en dehors du traitement) ne sont pas pris en compte pour le calcul de la pension. C'est cela que démontre parfaitement le **COR** (Conseil d'Orientation des Retraites) quand il stipule que le taux de remplacement pour les fonctionnaires d'Etat est plus proche de **66%** que de **75%**.

Pour la **FGF-FO**, il est urgent de sortir de cette politique aveugle d'austérité qui tous les jours paupérise un peu plus les fonctionnaires.

Il faut également sortir immédiatement du discours selon lequel les fonctionnaires sont des privilégiés.

Sur 5,2 millions d'agents publics (Etat, Territorial et Hospitalier), 2,3 millions sont en catégorie C et démarrent au SMIC.

**Une seule solution : revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice de 5% et rattrapage du retard sur les années suivantes.**

**Pour la FGF-FO, si le PLF 2014 devait confirmer un nouveau gel du point d'indice (la 4ème année consécutive...un triste record) la mobilisation sera nécessaire et incontournable !**



**Secrétaire Départementale** : Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)  
**Secrétaires adjoints** : Lionel BOYER (SIP Evry) Alain FILIPPI (CFP Montgeron)  
**Permanent** : Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)  
**Trésorière** : Maryse CARVALHO (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)  
**Courriel** : [fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr)  
**Site web** : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/>

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip